



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de

NAV CANADA

Trimestres clos les 30 novembre 2020 et 2019



États consolidés résumés intermédiaires du résultat net (non audité)
Trimestres clos les 30 novembre
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2020	2019
Produits			
Redevances d'usage	3	189 \$	348 \$
Autres produits		13	16
		202	364
Charges d'exploitation			
Salaires et avantages du personnel	4	203	265
Services techniques		38	29
Installations et entretien		15	18
Amortissements	6, 7	40	37
Autres		13	20
		309	369
Autres (produits) et charges			
Produits financiers		(4)	(4)
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel		14	15
Autres charges financières		23	20
Autres profits, déduction faite des pertes		(2)	–
		31	31
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires			
		(138)	(36)
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié à la perte nette, après impôt	5	68	39
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires			
	1	(70) \$	3 \$

États consolidés résumés intermédiaires du résultat global (non audité)
Trimestres clos les 30 novembre
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2020	2019
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires			
		(70) \$	3 \$
Total des autres éléments du résultat global			
		–	–
Total du résultat global	1	(70) \$	3 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.



États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	30 novembre 2020	31 août 2020
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		320 \$	689 \$
Débiteurs et autres		73	77
Placements		218	218
Autres		8	9
		<u>619</u>	<u>993</u>
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	6	730	740
Immobilisations incorporelles	7	862	874
Placement sous forme d'actions privilégiées		338	336
Créances à long terme		36	1
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		7	7
Avantages du personnel		3	4
Autres actifs non courants		3	3
		<u>1 979</u>	<u>1 965</u>
Total des actifs		<u>2 598</u>	<u>2 958</u>
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	5	2 180	2 112
Total des actifs et des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires		<u>4 778 \$</u>	<u>5 070 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.



États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	30 novembre 2020	31 août 2020
Passifs			
Passifs courants			
Emprunt bancaire		– \$	223 \$
Fournisseurs et autres créditeurs		234	262
Partie courante de la dette à long terme		275	275
Produits différés		11	11
Autres passifs courants		7	6
		<u>527</u>	<u>777</u>
Passifs non courants			
Avantages du personnel		2 071	2 042
Dette à long terme		2 013	2 013
Passif d'impôt différé		21	21
Obligation locative		3	3
Autres passifs non courants		1	2
		<u>4 109</u>	<u>4 081</u>
Total des passifs		<u>4 636</u>	<u>4 858</u>
Capitaux propres			
Résultats non distribués (déficit)		(42)	28
Total des capitaux propres		<u>(42)</u>	<u>28</u>
Total des passifs et des capitaux propres		<u>4 594</u>	<u>4 886</u>
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	5	184	184
Engagements	9		
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes créditeurs des comptes de report réglementaires		<u>4 778 \$</u>	<u>5 070 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.



États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 31 août 2019	28 \$	– \$	28 \$
Bénéfice net après le mouvement net des comptes de report réglementaires	3	–	3
Autres éléments du résultat global	–	–	–
Solde au 30 novembre 2019	<u>31 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>31 \$</u>
Solde au 31 août 2020	28 \$	– \$	28 \$
Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(70)	–	(70)
Autres éléments du résultat global	–	–	–
Solde au 30 novembre 2020	<u>(42) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>(42) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)
Trimestres clos les 30 novembre
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation			
Montants reçus au titre des redevances d'usage		155 \$	353 \$
Autres montants reçus		11	10
Subventions publiques reçues		32	–
Paiements à des membres du personnel et à des fournisseurs		(268)	(276)
Cotisations aux régimes de retraite – services rendus au cours de la période		(34)	(25)
Paiements au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi		(2)	(2)
Paiements d'intérêts		(26)	(17)
Intérêts reçus		1	1
		<u>(131)</u>	<u>44</u>
Investissement			
Dépenses d'investissement		(18)	(37)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles		4	–
Prêt à court terme		–	(1)
		<u>(14)</u>	<u>(38)</u>
Financement			
Remboursement sur l'emprunt bancaire, montant net		(223)	(8)
Paiement au titre des obligations locatives		(1)	(1)
		<u>(224)</u>	<u>(9)</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(369)	(3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		<u>689</u>	<u>30</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		<u>320 \$</u>	<u>27 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

1. Informations générales

NAV CANADA a été constituée en tant que société sans capital social en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* dans le but d'acquérir, de détenir, de gérer, d'exploiter, de maintenir et de développer le système canadien de navigation aérienne civile (le « SNA »), tel qu'il est défini en vertu de la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* (la « Loi sur les SNA »). NAV CANADA a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. À l'intérieur des paramètres fondamentaux délimitant le mandat que la Loi sur les SNA lui confère, NAV CANADA a le droit de fournir des services de navigation aérienne civile et elle est la seule autorité compétente qui peut fixer et percevoir les redevances d'usage pour de tels services. L'activité principale de NAV CANADA et de ses filiales (collectivement, la « Société ») consiste à fournir des services de navigation aérienne, ce qui constitue l'unique secteur isolable de la Société. Les services de navigation aérienne de la Société sont dispensés essentiellement au Canada.

Les redevances au titre des services de navigation aérienne civile qu'offre la Société sont soumises au cadre réglementaire économique édicté dans la Loi sur les SNA. Aux termes de celle-ci, la Société peut établir de nouvelles redevances ou réviser les redevances existantes qu'elle perçoit pour ses services. Lorsqu'elle établit de nouvelles redevances ou qu'elle révisé les redevances existantes, la Société doit suivre les paramètres obligatoires de la Loi sur les SNA en matière d'établissement des redevances, lesquels prescrivent, entre autres choses, que le tarif des redevances, établi d'après des projections raisonnables et prudentes, ne peut être tel que les produits découlant de ces redevances soient supérieurs aux obligations financières courantes et futures de la Société dans le cadre de la prestation des services de navigation aérienne civile. Aux termes de ces paramètres, le conseil d'administration de la Société (le « conseil »), agissant en qualité de régulateur de tarifs, approuve le montant des modifications devant être apportées aux redevances d'usage ainsi que la date à laquelle elles doivent avoir lieu.

La Société planifie ses activités de façon à atteindre le seuil de rentabilité dans l'état consolidé du résultat net à la clôture de chaque exercice après avoir constaté des ajustements au compte de stabilisation des tarifs. Ainsi, la Société ne s'attend pas à ce que les résultats non distribués présentent une variation nette à la clôture de l'exercice. Les incidences de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société sont décrites à la note 5.

Aux termes de la Loi sur les SNA, la Société doit donner aux usagers un préavis de toute redevance qu'elle se propose d'établir ou de réviser, et elle doit les consulter à ce sujet. Les usagers peuvent faire valoir leur point de vue auprès de la Société de même qu'ils peuvent interjeter appel à l'égard des redevances révisées devant l'Office des transports du Canada en invoquant des motifs selon lesquels la Société a violé les paramètres obligatoires édictés dans la Loi sur les SNA ou a omis de donner aux usagers les préavis prévus par la loi.

NAV CANADA est une société domiciliée au Canada. Le siège social de NAV CANADA est situé au 77, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario), Canada, K1P 5L6. Les présents états financiers consolidés de NAV CANADA comprennent les comptes de ses filiales.

2. Mode de présentation

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Comme il est permis selon cette norme, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent figurer dans des états financiers consolidés annuels établis conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») et ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2020 (les « états financiers consolidés annuels de 2020 »).

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires a été approuvée par le conseil en date du 13 janvier 2021.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs suivants :

- les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur;
- les passifs au titre des prestations définies, qui sont comptabilisés comme le montant net de la valeur actualisée des obligations au titre de prestations définies et des actifs des régimes évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, à moins d'indication contraire. Toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près.

d) Caractère saisonnier

Les activités d'exploitation de la Société varient habituellement au cours d'un exercice donné, les produits découlant de la circulation aérienne les plus élevés étant enregistrés au quatrième trimestre (de juin à août). Cette variation de la demande s'explique avant tout par la hausse de la quantité de gens qui effectuent des voyages d'agrément et le fait qu'ils préfèrent voyager pendant les mois d'été. La pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continuent de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. La Société ne s'attend donc pas à ce que le niveau de demande observé normalement pour la saison en question soit atteint au cours de l'exercice qui sera clos le 31 août 2021 (l'« exercice 2021 »). On s'attend à ce que l'effet néfaste de la pandémie sur le transport aérien à l'échelle mondiale perdure, et ce, jusqu'à ce que les restrictions de voyage soient allégées, que les inquiétudes des passagers aériens au sujet du transport aérien provoquées par la COVID-19 se dissipent et que la demande des consommateurs pour le transport aérien soit relancée. Grâce à sa structure de coûts qui est en grande partie fixe, la Société ne subit pas de variations importantes de ses coûts au cours de l'exercice.

La Société ne cesse de revoir et de surveiller ses dépenses d'investissement et ses charges d'exploitation ainsi que de prendre les mesures nécessaires pour réduire ces dépenses tout en veillant au respect de son mandat, qui est d'assurer l'exploitation et le maintien, en toute sécurité, du système canadien de navigation aérienne en tant que service essentiel et de veiller à la sûreté de ses employés.

e) Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires figurent à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées.

2. Mode de présentation (suite)

f) Estimations comptables et jugements critiques

L'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondront rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont présentés à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020.

3. Produits

Les redevances d'usage par types de services de navigation aérienne fournis pour les trimestres clos le 30 novembre se sont établies comme suit.

	2020	2019
Redevances de survol ¹⁾	104 \$	182 \$
Redevances d'aérogare ²⁾	69	132
Redevances quotidiennes/annuelles/trimestrielles ³⁾	5	22
Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales ⁴⁾	11	12
	<u>189 \$</u>	<u>348 \$</u>

Les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées (qui reflètent le nombre de vols, la taille des aéronefs et les distances parcourues), ont diminué de 58,8 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse importante des volumes de circulation aérienne et des redevances d'usage y afférentes est attribuable principalement à l'incidence de la pandémie de COVID-19.

- 1) Les redevances de survol ayant trait aux services de navigation aérienne fournis ou offerts aux aéronefs au cours de la phase de survol, que ce soit pour la navigation dans l'espace aérien contrôlé par le Canada ou pour décoller du Canada ou y atterrir. Cette obligation de prestation est remplie à un moment précis.
- 2) Les redevances d'aérogare ayant trait aux services de navigation aérienne fournis ou mis à la disposition des aéronefs à l'aéroport ou à proximité de ce dernier. Cette obligation de prestation est remplie à un moment précis.
- 3) Les redevances quotidiennes/annuelles/trimestrielles ayant trait aux services de navigation de survol et d'aérogare. Ces redevances s'appliquent généralement aux aéronefs à hélice. Les obligations de prestation sont remplies au cours de la période durant laquelle les services de navigation aérienne sont offerts.
- 4) Les redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales ayant trait à certains services de navigation aérienne et de communications fournis ou mis à la disposition des aéronefs alors qu'ils survolent l'Atlantique Nord. Ces services sont mis à la disposition des aéronefs lorsqu'ils se trouvent hors de l'espace aérien souverain du Canada, mais pour lequel le Canada a des responsabilités au chapitre du contrôle de la circulation aérienne aux termes des conventions internationales. Les redevances de communications internationales comprennent également les services fournis ou offerts aux aéronefs survolant l'espace aérien canadien du nord. Ces obligations de prestation sont remplies à un moment précis.

3. Produits (suite)

En septembre 2020, l'Office des transports du Canada (l'« OTC ») a reçu un avis de WestJet lui signifiant qu'elle interjetait appel à l'égard des redevances d'usage révisées qui sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2020 et qu'elle demandait entre autres l'annulation des redevances révisées, alléguant que la Société n'aurait pas respecté deux des paramètres obligatoires de la Loi sur les SNA en matière d'établissement des redevances. Le 12 janvier 2021, l'OTC a rejeté la demande d'appel déposée par WestJet, ce qui, de ce fait, confirme les redevances d'usage révisées de la Société qui ont été instaurées le 1^{er} septembre 2020.

4. Salaires et avantages du personnel

Les salaires et avantages du personnel pour les trimestres clos les 30 novembre comprennent ce qui suit.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Salaires et autres	163 \$	205 \$
Subventions publiques ¹⁾	(42)	–
Charges liées aux indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail ²⁾	30	–
Avantages sociaux complémentaires (exclusion faite des prestations de retraite)	10	14
Coût des prestations pour les services rendus au cours de la période	51	56
Moins le montant inscrit à l'actif au titre des salaires et avantages du personnel	<u>(9)</u>	<u>(10)</u>
	<u>203 \$</u>	<u>265 \$</u>

¹⁾ Les montants reçus aux termes de la subvention salariale d'urgence du Canada ont été comptabilisés en réduction des charges au titre des salaires et des avantages du personnel. Au cours du trimestre clos le 30 novembre 2020, la Société a comptabilisé un montant de 42 \$ en réduction des salaires et avantages du personnel dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat net. Le montant à recevoir au 30 novembre 2020 était de 10 \$.

²⁾ Le 22 septembre 2020 et le 9 décembre 2020, la Société a annoncé une réduction de son effectif au moyen de l'abolition de postes permanents. Les suppressions d'emploi visaient tous les services de la Société ainsi que les étudiants opérationnels. La Société a procédé à ces suppressions pour pallier les effets importants de la pandémie de COVID-19 sur le volume de la circulation aérienne et sur les produits connexes. Des charges de 30 \$ associées à la réduction de l'effectif qui avaient été approuvées au 30 novembre 2020 ont été comptabilisées à cette date. Les charges se rapportaient surtout aux indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail. Au cours du trimestre clos le 30 novembre 2020, une somme de 4 \$ avait été payée.

5. Incidence de la comptabilité des activités à tarifs réglementés sur les états financiers

a) Comptes de report réglementaires

Selon l'information que la Société est tenue de fournir à titre d'entité assujettie à la réglementation des tarifs, les soldes des comptes de report réglementaires sont les suivants aux dates indiquées.

	31 août 2020	Report réglementaire	Recouvrement ou reprise	30 novembre 2020
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires				
Compte de stabilisation des tarifs b)	255 \$	42 \$	– \$	297 \$
Dérivés	4	–	–	4
Impôt différé	21	–	–	21
Avantages du personnel :				
Congés de maladie cumulatifs	23	–	–	23
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi	26	–	(2)	24
Cotisations aux régimes de retraite c)	371	26	–	397
Réévaluations des régimes de retraite	1 306	–	–	1 306
Réévaluations des régimes complémentaires de retraite	38	–	(1)	37
Opération de couverture réalisée	68	–	–	68
Correction de valeur pour créances douteuses ¹⁾	–	3	–	3
	<u>2 112 \$</u>	<u>71 \$</u>	<u>(3) \$</u>	<u>2 180 \$</u>
Soldes (créditeurs) des comptes de report réglementaires				
Dérivés	(1) \$	– \$	– \$	(1) \$
Avantages du personnel :				
Cotisations au titre des prestations d'invalidité de longue durée	(5)	–	2	(3)
Variation de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées	(171)	(2)	–	(173)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(4)	–	–	(4)
Opération de couverture réalisée	(2)	–	–	(2)
Compensation au titre des contrats de location	(1)	–	–	(1)
	<u>(184) \$</u>	<u>(2) \$</u>	<u>2 \$</u>	<u>(184) \$</u>

¹⁾ La Société diffère l'incidence hors trésorerie de la comptabilisation des pertes de crédit estimées pour la durée de vie, conformément à l'IFRS 9, au moyen de la comptabilité des activités à tarifs réglementés. Se reporter à la note 8 pour obtenir de plus amples renseignements sur les répercussions sur le risque de crédit de la Société.

5. Incidence de la comptabilité des activités à tarifs réglementés sur les états financiers (suite)

a) Comptes de report réglementaires (suite)

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et du mouvement net des comptes de report réglementaires sur le résultat net présenté dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat net.

	Trimestres clos les	
	30 novembre	
	2020	2019
Avant le mouvement net des comptes de report réglementaires		
Produits	202 \$	364 \$
Charges d'exploitation	309	369
Autres (produits) et charges	31	31
	(138)	(36)
Mouvement net des comptes de report réglementaires		
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs b)	42	–
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires		
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	26	42
Autres avantages du personnel	(1)	–
Placements sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	(2)	(2)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	(1)
Correction de valeur pour créances douteuses	3	–
	26	39
	68	39
Bénéfice net (perte nette), compte tenu des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et des ajustements aux comptes de report réglementaires	(70) \$	3 \$

b) Compte de stabilisation des tarifs

Le solde du compte de stabilisation des tarifs est composé de reports d'exploitation. Si les produits réels dépassent les charges réelles de la Société, l'excédent est inscrit comme un crédit au compte de stabilisation des tarifs. Inversement, si les produits réels s'avèrent inférieurs aux charges réelles, le manque à gagner est inscrit comme un débit au compte de stabilisation des tarifs. Un solde débiteur inscrit dans le compte de stabilisation des tarifs représente un montant qui pourra être recouvré au moyen de redevances d'usage futures, tandis qu'un solde créditeur représente un montant qui devra être cédé au moyen de réductions ultérieures des redevances d'usage.

Lorsqu'il établit le montant des redevances d'usage, le conseil prend en compte le solde du compte de stabilisation des tarifs, la mesure dans laquelle les charges d'exploitation varient et les liquidités disponibles pour en déterminer le niveau approprié.

5. Incidence de la comptabilité des activités à tarifs réglementés sur les états financiers (suite)

b) Compte de stabilisation des tarifs (suite)

Le tableau qui suit présente les mouvements nets du compte de stabilisation des tarifs.

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2020	2019
Solde (débit) créditeur du compte de stabilisation des tarifs à l'ouverture de la période	(255) \$	93 \$
Écarts par rapport aux prévisions		
Produits supérieurs (inférieurs) aux prévisions	8	(5)
Charges d'exploitation inférieures aux prévisions	16	9
Autres (produits) et charges inférieurs (supérieurs) aux prévisions	2	(6)
Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	6	11
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	32	9
Ajustement approuvé initial ¹⁾	(74)	(9)
Mouvement net du compte de stabilisation des tarifs comptabilisé dans le résultat net	(42)	–
Solde (débit) créditeur du compte de stabilisation des tarifs à la clôture de la période	(297) \$	93 \$

¹⁾ Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2021, le conseil a approuvé un budget pour l'exercice 2021 qui prévoit une augmentation du solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs en raison d'une insuffisance prévue de 295 \$ (35 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2020), qui sera apportée au compte de stabilisation des tarifs de manière constante au cours de l'exercice.

5. Incidence de la comptabilité des activités à tarifs réglementés sur les états financiers (suite)

c) Cotisations de retraite

Au 30 novembre 2020, les soldes débiteurs des comptes de report réglementaires comprenaient un montant de 397 \$ lié au recouvrement de cotisations de retraite au moyen des redevances d'usage (371 \$ au 31 août 2020). Le passif au titre des prestations constituées à l'égard des régimes de retraite, déduction faite des reports réglementaires connexes, s'établissait comme suit.

	30 novembre 2020	31 août 2020
Passif au titre des avantages du personnel	(1 669) \$	(1 643) \$
Moins :		
Reports réglementaires des ajustements hors trésorerie	1 306	1 306
Insuffisance des cotisations aux régimes de retraite par rapport à la charge de retraite	(363) \$	(337) \$
Soldes débiteurs réglementaires – recouvrement de cotisations	397 \$	371 \$
Insuffisance de la charge réglementaire cumulative par rapport aux cotisations	34 \$	34 \$

La Société utilise une approche réglementaire pour déterminer la charge nette comptabilisée au résultat net pour les coûts liés à ses régimes de retraite capitalisés. L'objectif de cette approche vise à refléter le coût en trésorerie des régimes de retraite capitalisés dans le résultat net en comptabilisant un ajustement aux comptes de report réglementaires connexes. Ces ajustements réglementaires correspondent à l'écart entre les coûts des régimes de retraite, tels qu'ils sont établis selon l'IAS 19, *Avantages du personnel*, et le coût annuel en trésorerie des régimes en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Le report réglementaire lié aux cotisations de retraite de 397 \$ comprend un recouvrement de 10 \$ sur les cotisations de 44 \$ au titre du déficit de solvabilité effectuées au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 (l'« exercice 2017 »). Le solde de 34 \$ devrait être recouvré au moyen des redevances d'usage ultérieures. La capitalisation des prestations de retraite du personnel par rapport à la charge, compte tenu des ajustements réglementaires, comptabilisée dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat net est présentée ci-après.

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2020	2019
États consolidés du résultat net		
Coût des prestations pour services rendus au cours de la période ¹⁾	50 \$	54 \$
Charges d'intérêts nettes ¹⁾	11	13
Moins : reports réglementaires	(26)	(42)
	35	25
Cotisations de la Société aux régimes de retraite versées en trésorerie		
Prestations pour services rendus au cours de la période en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation	35	25
Recouvrement réglementaire de cotisations au titre du déficit de solvabilité pour l'exercice 2017	– \$	– \$

¹⁾ Pour le trimestre clos le 30 novembre 2020, le coût des prestations pour services rendus au cours de la période ne comprend pas le montant de 1 \$ relatif au régime de retraite non capitalisé de la Société (2 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019) et les charges d'intérêts nettes ne comprennent pas le montant de 1 \$ relatif au régime de retraite non capitalisé de la Société (1 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019).

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent de ce qui suit.

	Terrains et bâtiments ¹⁾	Systèmes et matériel	Actifs en cours de développement	Total
Coût				
Solde au 31 août 2020	294 \$	800 \$ ²⁾	124 \$ ²⁾	1 218 \$
Entrées	–	–	13	13
Sorties	–	(3)	–	(3)
Transferts	9	11	(20)	–
Solde au 30 novembre 2020	<u>303 \$</u>	<u>808 \$</u>	<u>117 \$</u>	<u>1 228 \$</u>
Cumul de l'amortissement				
Solde au 31 août 2020	90 \$	388 \$	– \$	478 \$
Amortissement	6	17	–	23
Sorties	–	(3)	–	(3)
Solde au 30 novembre 2020	<u>96 \$</u>	<u>402 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>498 \$</u>
Valeurs comptables				
Au 31 août 2020	<u>204 \$</u>	<u>412 \$ ²⁾</u>	<u>124 \$ ²⁾</u>	<u>740 \$</u>
Au 30 novembre 2020	<u>207 \$</u>	<u>406 \$</u>	<u>117 \$</u>	<u>730 \$</u>

¹⁾ Les terrains et bâtiments incluent l'actif au titre du droit d'utilisation lié au contrat de location visant les bureaux où sis le siège social de la Société. Un amortissement de 1 \$ a été comptabilisé pour le trimestre clos le 30 novembre 2020 (1 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019). La valeur comptable au 30 novembre 2020 s'élevait à 5 \$ (6 \$ au 31 août 2020).

²⁾ Tient compte du reclassement des montants présentés antérieurement.

7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent de ce qui suit.

	Droit de navigation aérienne	Logiciels achetés	Logiciels maison	Actifs en cours de développement	Total
Coût					
Solde au 31 août 2020	702 \$	198 \$	283 \$ ¹⁾	57 \$ ¹⁾	1 240 \$
Entrées	–	–	–	5	5
Transferts	–	4	7	(11)	–
Solde au 30 novembre 2020	<u>702 \$</u>	<u>202 \$</u>	<u>290 \$</u>	<u>51 \$</u>	<u>1 245 \$</u>
Cumul de l'amortissement					
Solde au 31 août 2020	150 \$	102 \$	114 \$	– \$	366 \$
Amortissement	6	5	6	–	17
Solde au 30 novembre 2020	<u>156 \$</u>	<u>107 \$</u>	<u>120 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>383 \$</u>
Valeurs comptables					
Au 31 août 2020	552 \$	96 \$	169 \$ ¹⁾	57 \$ ¹⁾	874 \$
Au 30 novembre 2020	<u>546 \$</u>	<u>95 \$</u>	<u>170 \$</u>	<u>51 \$</u>	<u>862 \$</u>

¹⁾ Tient compte du reclassement des montants présentés antérieurement.

8. Instruments financiers et gestion des risques financiers
Sommaire des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers de la Société par catégories de classement et comprend le classement dans la hiérarchie des justes valeurs de chaque instrument financier, comme il est décrit à la note 15 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020. À l'exception de la dette à long terme, la valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société s'approche de leur juste valeur.

	30 novembre 2020		Hiérarchie des justes valeurs
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹⁾	320 \$	– \$	
Débiteurs et autres	71	–	
Placements courants			
Placements à court terme ²⁾	145		
Fonds de réserve pour le service de la dette	73	–	
Placement sous forme d'actions privilégiées ³⁾	–	338	Niveau 3
Autres actifs non courants			
Créances à long terme ⁴⁾	36	–	
Prêt consenti à une partie liée	3	–	
	<u>648 \$</u>	<u>338 \$</u>	
Passifs financiers			
Fournisseurs et autres créditeurs			
Dettes fournisseurs et charges à payer	229 \$	– \$	
Autres passifs courants			
Passifs dérivés ⁵⁾	–	4	Niveau 2
Dette à long terme (y compris la partie courante)			
Obligations et billets à payer ⁶⁾	2 288	–	Niveau 2
	<u>2 517 \$</u>	<u>4 \$</u>	

8. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)
Sommaire des instruments financiers (suite)

	31 août 2020		Hiérarchie des justes valeurs
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹⁾	689 \$	– \$	
Débiteurs et autres	73	–	
Placements courants			
Placements à court terme ²⁾	145	–	
Fonds de réserve pour le service de la dette	73	–	
Placement sous forme d'actions privilégiées ³⁾	–	336	Niveau 3
Autres actifs non courants			
Créances à long terme	1	–	
Prêt consenti à une partie liée	3	–	
	<u>984 \$</u>	<u>336 \$</u>	
Passifs financiers			
Emprunt bancaire ⁷⁾	223 \$	– \$	
Fournisseurs et autres créditeurs			
Dettes fournisseurs et charges à payer	255	–	
Autres passifs courants			
Passifs dérivés ⁵⁾	–	3	Niveau 2
Dettes à long terme (y compris la partie courante)			
Obligations et billets à payer ⁶⁾	2 288	–	Niveau 2
Autres passifs non courants			
Passifs dérivés à long terme ⁵⁾	–	1	
	<u>2 766 \$</u>	<u>4 \$</u>	

1) Au 30 novembre 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprenaient des instruments très liquides de 40 \$ dont l'échéance initiale est de moins de trois mois (430 \$ au 31 août 2020).

2) Les placements à court terme sont des instruments, à savoir des bons du Trésor du gouvernement du Canada, qui permettent de dégager un revenu selon un taux fixe moyen de 0,24 % et dont l'échéance initiale est de plus de trois mois.

3) Cet instrument est comptabilisé à la juste valeur selon la méthode d'évaluation décrite à la note 12 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020.

4) Les créances à long terme tiennent compte du report de paiements de 35 \$ accordé dans le cadre de l'augmentation des redevances d'usage qui est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2020 et dont il est question à la note 8 b).

5) Les actifs et passifs dérivés courants et non courants sont inscrits à la juste valeur déterminée en fonction des taux de change en vigueur sur le marché et des taux d'intérêt à la date de clôture.

6) La juste valeur des obligations et des billets à payer de la Société est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, étant donné qu'elle est établie selon les cours vendeur en vigueur sur le marché secondaire à la date de clôture. Au 30 novembre 2020, la juste valeur s'établissait à 2 671 \$ (2 659 \$ au 31 août 2020), compte tenu des intérêts courus de 24 \$ (27 \$ au 31 août 2020).

7) Cet emprunt bancaire correspond à un prélèvement effectué sur la facilité de crédit consortiale de la Société sous la forme d'une acceptation bancaire et il était assorti d'un taux d'actualisation fondé sur le taux Canadian Dollar Offered Rate majoré de la marge applicable.

8. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)
Sommaire des instruments financiers (suite)

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs depuis le 31 août 2020.

Instruments financiers de niveau 3

Le tableau qui suit résume l'évolution de la juste valeur du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon LLC (« Aireon »), qui est classé au niveau 3.

	Placement sous forme d'actions privilégiées
Juste valeur au 31 août 2020	336 \$
Augmentation nette de la juste valeur ¹⁾	3
Incidence du change ²⁾	(1)
Juste valeur au 30 novembre 2020	338 \$

¹⁾ L'augmentation nette de la juste valeur comprend des produits de dividendes accumulés et elle est prise en compte au poste « Produits financiers » des états consolidés résumés intermédiaires du résultat net.

²⁾ Ce montant est inclus dans le poste « Autres profits » des états consolidés résumés intermédiaires du résultat net.

En ce qui a trait à la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, les changements qu'il est raisonnable de supposer qu'une des données non observables importantes pourrait subir à la date de clôture, toute autre donnée demeurant constante, auraient les effets suivants sur le résultat net.

	Augmentation	Diminution
Nombre d'années au cours desquelles des flux de trésorerie sont attendus (variation d'un an)	(39) \$	52 \$
Taux d'actualisation ajusté en fonction du risque (variation de 1 % – 100 points de base)	(39) \$	39 \$

Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. L'exposition de la Société aux risques financiers et sa façon de gérer chacun de ces risques sont décrites aux paragraphes a) à c) de la note 15 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020. Ces risques, ainsi que la gestion par la Société de son exposition à ces risques, n'ont pas changé significativement au cours du trimestre clos le 30 novembre 2020, à l'exception de ce qui suit.

a) Risque de taux d'intérêt

Les placements compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie et dans le fonds de réserve pour le service de la dette de la Société portent intérêt aux taux variables en vigueur sur le marché. Une baisse des taux d'intérêt mènerait à un recul des produits touchés sur ces instruments. Au cours du trimestre clos le 30 novembre 2020, la Société a effectué un remboursement de 223 \$ sur les sommes prélevées sur la facilité de crédit consortiale. Ainsi, compte tenu de ce remboursement et de l'évolution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, une variation de 100 points de base au 30 novembre 2020 des taux d'intérêt variables aurait donné lieu à un écart annuel d'environ 4 \$ dans le résultat net de la Société avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs (1 \$ au 31 août 2020).

8. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)*Gestion des risques financiers (suite)*

b) Risque de crédit

Les redevances d'usage révisées de la Société sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2020, une augmentation des redevances de 29,5 % en moyenne étant appliquée à l'ensemble des niveaux de tarification. Des dispositions ont été prévues pour atténuer les répercussions de l'augmentation des redevances sur les flux de trésorerie des clients au moyen de reports de paiements. Les frais facturés mensuellement qui sont attribuables à l'augmentation des redevances d'usage au cours de l'exercice 2021 de la Société pourront être reportés et devront être acquittés en versements égaux qui s'étaleront sur les cinq prochains exercices. Ces dispositions font s'accroître l'exposition au risque de crédit de la Société étant donné que les paiements qui doivent être faits d'avance et les dépôts de garantie exigibles aux termes de la politique de crédit de la Société pourraient s'avérer insuffisants pour couvrir les pertes éventuelles.

La Société constitue une correction de valeur pour créances douteuses qui représente son estimation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui devraient être subies à l'égard des débiteurs. Compte tenu du degré élevé d'incertitude occasionné par la pandémie de COVID-19, les estimations faites par la direction et les jugements qu'elle a formulés lors de l'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues soulèvent une incertitude relative à l'estimation. Selon les estimations et les hypothèses actuelles de la Société, y compris notamment les conditions actuelles et projetées de l'économie et du crédit ainsi que les tendances récentes en matière de recouvrement auprès des clients, la Société a comptabilisé une correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 4 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2020.

c) Risque de liquidité

Au cours du trimestre clos le 30 novembre 2020, la Société a effectué un remboursement de 223 \$ sur les sommes nettes prélevées sur sa facilité de crédit consortiale et, de ce fait, la somme dont la Société peut disposer sans restriction aux termes de ses facilités de crédit a augmenté pour passer à 573 \$ (350 \$ au 31 août 2020).

Outre sa facilité de crédit consortiale, la Société dispose de facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite, lesquelles ont été accrues pour se fixer à 590 \$ au 30 novembre 2020 (540 \$ au 31 août 2020). Au 30 novembre 2020, une somme de 533 \$ avait été prélevée aux fins de capitalisation du déficit de solvabilité des régimes de retraite.

9. Engagements

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés de la Société liés à ses passifs financiers, à ses engagements en capital et à ses obligations locatives au 30 novembre 2020.

	Paiements restants – pour les exercices qui seront clos les 31 août						Par la suite
	Total	2021	2022	2023	2024	2025	
Dettes fournisseurs et charges à payer	205 \$	205 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Passifs dérivés	4	4	–	–	–	–	–
Dettes à long terme (y compris la partie courante) ^{1), 2)}	2 300	275	25	25	25	25	1 925
Paiements d'intérêts ²⁾	1 452	57	78	76	74	73	1 094
Engagements en capital	104	42	13	8	6	7	28
Obligation locative	6	3	3	–	–	–	–
Obligation locative future ³⁾	59	–	–	2	3	3	51
Engagement de prêt à une partie liée ⁴⁾	14	14	–	–	–	–	–
	<u>4 144 \$</u>	<u>600 \$</u>	<u>119 \$</u>	<u>111 \$</u>	<u>108 \$</u>	<u>108 \$</u>	<u>3 098 \$</u>

1) Les paiements représentent un principal de 2 300 \$. La Société entend refinancer ses emprunts en principal à leurs dates d'échéance. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant son échéance prévue.

2) De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 14 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020.

3) La Société a pris un engagement en ce qui a trait au contrat de location visant les bureaux abritant son siège social qui entrera en vigueur au cours de l'exercice qui sera clos le 31 août 2023. L'engagement représente environ 3 \$ par année et s'étendra sur 20 ans. Le contrat de location actuel visant les bureaux abritant le siège social arrivera à échéance le 31 octobre 2022.

4) La Société a conclu une entente avec Aireon en vue de fournir à celle-ci un prêt subordonné d'un montant d'au plus 11 \$ US (14 \$ CA).